

Maçonnerie

RÉF | 3833

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Bâtir des infrastructures telles que des logements, des bureaux, des écoles, des salles de concert et bien d'autres encore
- Assembler des éléments de construction pour réaliser des ouvrages structurels (bâtiments et ouvrages d'arts), mais aussi décoratifs (revêtements ou aménagements de sols et de façades, aménagement extérieurs)
- Maîtriser la préparation, l'organisation ainsi que la gestion de chantier : coordonner les différents intervenants, encadrer les équipes et gérer la relation client.

Programme

Se former chez les Compagnons du Devoir, c'est avant tout apprendre un métier :

- en alternant un enseignement théorique et une formation pratique en entreprise (2 semaines en centre de formation/6 semaines en entreprise afin de suivre un projet de A à Z)
- en voyageant grâce au Tour de France (+un an à l'international pour se familiariser avec la langue et découvrir la culture d'un pays)
- en **partageant** des expériences et des moments de vie en communauté dans les maisons de Compagnons.

La spécificité de cette formation est la transmission des connaissances grâce aux femmes et hommes de métier.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage

Type de formation Associatif

ORGANISATION

Durée 2 ans

Septembre



Début

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- **Apprentissage :** avoir entre 15 et 25 ans et avoir minimum les connaissances d'un niveau d'une troisième secondaire générale
- **Préparation métier** : avoir moins de 25 ans et avoir le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).

Connaître

- Réussir un pré-test pour accéder au stage en entreprise
- Satisfaire à un entretien de motivation

Remarques

- Tous les apprentis touchent un salaire de 550 €brut (722,69 € brut si plus de 18 ans) dès le premier mois et sont hébergés dans une maison des Compagnons moyennant le paiement d'une pension de 630 € par mois (des aides sont possibles)
- Au terme de l'apprentissage, vous aurez assimilé la base de votre métier
- Si vous avez 25 ans ou plus, une formation continue est organisée en France et accessible via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Un perfectionnement de plusieurs années est envisageable pour aboutir au titre de compagnon.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous à une demi-journée d'information en complétant le formulaire de contact <u>en ligne</u>.

Pour s'informer

Consultez la vidéo en ligne.



uniquement

Organisme

Association ouvrière belge des compagnons du devoir et du tour de France

Rue 't Kint 42 1000 Bruxelles Tél: 0498/35 40 44

https://www.compagnons-du-devoir-belgique.com